

Association faïtière nationale  
pour les intérêts des cyclistes  
Birkenweg 61 | Case postale  
CH-3001 Berne  
Tél 031 318 54 11 (centrale)  
[info@pro-velo.ch](mailto:info@pro-velo.ch) | [www.pro-velo.ch](http://www.pro-velo.ch)  
Compte PC 34-2641-5

## **Assemblée des délégués de PRO VELO Suisse le 29.4.2017**

### **Résolution**

#### **Le tourner à droite au feu rouge pour les vélos : la Confédération doit rapidement mettre en place cette mesure intéressante**

Pendant deux ans, une expérience pilote a été menée à Bâle : aux feux rouges, les cyclistes ont eu le droit de tourner à droite. En douze lieux, des pictogrammes vélo jaunes sur des panneaux noirs indiquaient que pour les cyclistes tournant à droite, le feu rouge avait la valeur d'un « Cédez-le-passage ». A l'issue de l'expérience fin 2016, le canton a dressé un bilan positif et a demandé à la Confédération d'adopter cette disposition dans la législation. D'autres villes s'intéressent également à la nouvelle signalisation.

A Bâle, les possibilités du tourner à droite au feu rouge ont été fortement mises à profit. Aucun accident n'a été comptabilisé dans le cadre de l'expérience pilote. Dans quelques cas isolés, il est arrivé que les cyclistes n'ont pas donné la priorité aux piétons. Mais il ne s'agissait que de quelques pour mille.

Pour PRO VELO Suisse, les résultats positifs de l'expérience sont le signe que cette mesure fonctionne bien – tout comme en Belgique et en France – et qu'elle est opportune. Elle rend la pratique du vélo plus attrayante et fluidifie l'ensemble du trafic. Cela profite aux cyclistes mais aussi aux autres véhicules. Pour les piétons, elle ne comporte pas d'inconvénients significatifs.

**PRO VELO demande donc au Conseil fédéral d'adopter cette disposition dans la législation le plus tôt possible.**